Image not found or type unknown

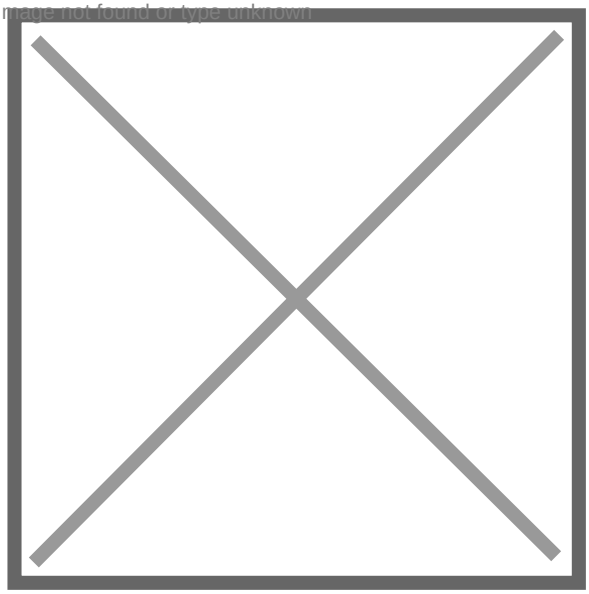

Insulté par l'avocat de son ex-femme

Par **AalyGamin**, le **24/01/2014** à **21:07**

Bonsoir.
Je me permets aujourd'hui de vous poser la question car je ne trouve pas de réponses dans mes nombreuses recherches sur le net ... Un ami à moi qui divorce s'est fait insulter par l'avocate de son ex-femme, il y a avait son avocat ainsi que le juge. Que doit - il faire ? Merci d'avance !
Réponse par MP SVP

Par **moisse**, le **25/01/2014** à **09:55**

Bonjour,
Pas grand chose à faire.
La diffamation et l'injure sont sanctionnées dans le cadre de la loi de 1881 sauf que celle-ci exclue de son champ, dans son article 41, les avocats au bénéfice de "l'immunité de robe". Cette position consistant à garantir la liberté de l'avocat a été confirmée par la loi du 15/06/1982, il s'agit de l'immunité de plaidoirie.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés